

Pantin, le 11 mars 2014

Aux membres de l'ARIVEM

Mesdames, Messieurs,

Suite à votre initiative d'interpeller les candidats aux élections municipales, j'ai pris connaissance avec attention de votre questionnaire auquel je réponds ci-après.

- ✓ Concernant le traitement des déchets, je tiens à réaffirmer notre opposition au projet d'usine de TMB-méthanisation de Romainville, tel qu'il était initialement envisagé. Les expériences menées à ce jour ne sont pas concluantes. Le conseil municipal de Pantin a d'ailleurs rendu un avis défavorable sur ce projet en novembre 2012, vous en trouverez copie en annexe de ce courrier.
- ✓ En conséquence, je continuerai de m'opposer avec la plus grande fermeté à tout projet d'implantation d'une usine de méthanisation par procédé tri-mécano-biologique(TMB), potentiellement dangereux et à l'inefficacité démontrée.
- ✓ Je souhaite rappeler le transfert de la compétence "Déchets" à l'agglomération Est Ensemble depuis le 1^{er} janvier 2010. Cela implique que les décisions prises auparavant au niveau de la commune, sont désormais décidées par la communauté d'agglomération qu'il s'agisse du ramassage des ordures, des déchets recyclables, des déchets encombrants ou encore des déchets spéciaux.

Depuis avril 2012, la communauté d'agglomération Est Ensemble a d'ailleurs mis en place un Programme Local de Prévention des Déchets qui prévoit de réduire la production d'ordures ménagères assimilées, dont font partie les bio-déchets, de 7% au terme d'une convention de 5 ans passée avec l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie. Je soutiens fortement ce projet et souhaite qu'une expérimentation puisse être menée concernant les filières productrices de bio-déchets tels que les commerces de bouche, les restaurants, les cantines scolaires, les restaurants d'entreprises ou encore les Services municipaux des Espaces Verts.

Cela étant, notre objectif reste de rechercher des solutions alternatives au Tri-Mécano-Biologique pour un traitement des déchets au plus près de leur lieu de production. C'est pourquoi, nous appelons de nos vœux et militerons pour une réorientation du projet. La collecte «multi-flux simultanée» pourrait, dans ce cadre, être une piste de réflexion sérieuse. Cela existe – avec succès – en Moselle: les biodéchets, les recyclables ainsi que les résiduels y sont collectés ensemble dans un même bac roulant, puis séparés en centre, par tri

optique, chacune des fractions étant associée à une couleur de sac poubelle. Ce procédé permet la mise en œuvre d'une unité de méthanisation sans Tri-Mécano-Biologique (TMB) pour traiter les seuls biodéchets.

Comme vous pouvez le lire, je partage votre analyse. Le traitement de nos déchets est un enjeu pour les années futures. C'est pourquoi :

- ✓ Nous avons déjà engagé des dispositifs visant à promouvoir la prévention, la sensibilisation ainsi que la réduction et le recyclage des déchets. Des postes d'ambassadeurs du tri ont par exemple été créés. Par nos actions, nous continuerons de responsabiliser les Pantinoises et les Pantinois en développant les actions de communication, de prévention et d'éducation nécessaires et nous renforcerons l'organisation des services pour une réactivité encore accrue.
- ✓ La question du traitement des biodéchets devra être évoquée dans le cadre du Grand Paris. Le principe d'une gestion métropolitaine permettant notamment une mutualisation des équipements me semble en cohérence avec la modernisation de l'action publique territoriale.

En vous remerciant pour votre démarche, je vous prie d'agréer, cher-e membre de l'ARIVEM, l'expression de mes salutations distinguées.

Bertrand KERN

Maire de Pantin

bertrandkern2014@gmail.com



Retrouvez notre programme et nos propositions pour une ville durable, ici:

<http://bertrandkern2014.com/nos-propositions/pantin-durable/>